

## Information concernant les modifications de frais de l'OPCVM "MELANION BITCOIN EQUITIES UCITS ETF"

NOM DU FCP	Catégorie de parts	CODE ISIN
Melanion Bitcoin Equities UCITS ETF	Part EUR	FR0014002IH8

Paris, le 28 juin 2024

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous vous comptons parmi les porteurs du Fonds dont la société de gestion est Melanion Capital.

Nous vous écrivons pour vous informer des modifications concernant les frais de l'OPCVM « MELANION BITCOIN EQUITIES UCITS ETF ». Conformément aux exigences réglementaires, notamment celles stipulées dans le Règlement Délégué (UE) 2017/653 de la Commission du 8 mars 2017 complétant le règlement (UE) n° 1286/2014 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le document d'information clé pour l'investisseur, ainsi qu'à l'article 411-134 du Règlement Général de l'AMF, nous tenons à vous notifier les changements suivants.

Ce tableau reprend ces modifications :

FRAIS FACTURES AU FONDS	ASSIETTE	TAUX BAREME
Frais de gestion financière	Actif net	0%
Frais de fonctionnement et autres services	Actif net	3.50% <b>TTC MAXIMUM</b>

Les frais de fonctionnement et autres services font référence aux frais suivants :

Ces frais opérationnels réglementaires sont :

- Les frais de conservation et de valorisation,
- Les frais relatifs à la tenue de marché,
- Les frais d'administration de l'indice suivi par l'ETF,
- Les frais liés à la cotation officielle de l'ETF,
- Les frais d'enregistrement et de référencement du Fonds,
- Les frais d'information clients et distributeurs,
- Autres frais de fonctionnement et de services réglementaires.

Pour plus de détails, vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller financier habituel ou nous contacter à l'adresse [contact@melanion.com](mailto:contact@melanion.com).

Vous remerciant de la confiance que vous nous témoignez, nous vous prions de bien vouloir agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

MELANION CAPITAL

Jad Comair, Président de Melanion Capital